

rapport avec la maladie ou les blessures; les Forces armées canadiennes doivent être en mesure de mettre en œuvre leurs différents moyens en cas de nécessité. Les planificateurs la PCC travaillent en collaboration avec les ministères pour s'assurer que les plans sont efficaces et aussi à jour que possible.

Coopération fédérale-provinciale. Les gouvernements des provinces et ceux des territoires et du Canada collaborent à bien des aspects de la protection civile. Un directeur régional la PCC, en poste dans chaque capitale provinciale, est en liaison constante avec les représentants officiels des provinces et territoires afin de garantir un réseau de protection civile national.

Aide financière après un désastre. Les coûts de reconstruction après un désastre peuvent représenter, pour une collectivité ou pour une province, un fardeau financier important. Pour venir en aide aux gouvernements provinciaux à cet égard, la PCC administre, pour le compte du gouvernement du Canada, les ententes d'aide financière en cas de désastres. Depuis 1970, le gouvernement a versé aux provinces et aux territoires plus de \$100 millions sous forme de fonds de secours. Règle générale, les fonds servent à remettre en état les propriétés personnelles, les exploitations agricoles, les petites entreprises et les ouvrages de travaux publics.

Programme conjoint de protection civile. Afin de favoriser la planification et de promouvoir la protection civile à l'échelle nationale, la PCC administre le programme conjoint de protection civile pour le compte du gouvernement fédéral. Environ \$6 millions sont dépensés chaque année pour aider les provinces et les territoires à financer leurs projets de protection civile.

Formation et éducation. La PCC dispense ou parraine plus d'une centaine de cours, conférences et séminaires chaque année au Collège de la protection civile Canada à Arnprior, en Ontario. Chaque année, quelque 2,500 représentants de tous les

ordres de gouvernement et du secteur privé sont initiés aux techniques de la planification et de la gestion d'urgence. La plupart des cours durent une semaine et portent sur des sujets divers, depuis les services de santé d'urgence et de bien-être d'urgence jusqu'au transport de marchandises dangereuses. La PCC paie les frais de déplacement et d'hébergement des participants, depuis leur départ de leur domicile jusqu'à leur retour.

Recherche. La PCC finance la recherche en matière de protection civile. Les projets portent sur des sujets divers, depuis l'application possible des ordinateurs à la planification d'urgence jusqu'à l'évaluation des conséquences économiques d'une interruption de l'approvisionnement du Canada en minéraux stratégiques.

Programmes clés. La PCC participe de différentes façons à un certain nombre de programmes visant à améliorer l'état de préparation nationale pour faire face aux situations d'urgence. Voici quelques exemples: Continuité du gouvernement — un programme visant le maintien de la chaîne des centres directeurs des opérations d'urgence dans tout le pays, et qui sont tous protégés contre les retombées radioactives et reliés entre eux par des systèmes de communication; Points stratégiques — un programme visant à répertorier les installations, les usines et les services essentiels qui devront être protégés en cas de menace à la sécurité nationale; Documents essentiels — un programme visant à identifier et à protéger les documents indispensables à la bonne marche du gouvernement durant et après une attaque nucléaire; OTAN — activités de planification et exercices ayant trait à la protection civile dans le cadre de l'alliance; Coopération canado-américaine — maintien de liens fonctionnels étroits avec l'équivalent américain de la PCC, soit la Federal Emergency Management Agency.

Sources

- 21.1 - 21.3.7, 21.4 - 21.4.7, 21.6.1 Direction des services de communications au Canada, ministère des Affaires extérieures.
- 21.3.8 Direction générale de l'information, ministère de l'Environnement.
- 21.5 - 21.5.5 Division du commerce international, Statistique Canada.
- 21.6.2 Service des communications et des relations extérieures, Société pour l'expansion des exportations.
- 21.6.3, 21.6.4 Direction des relations publiques, Revenu Canada, (Douanes et Accise).
- 21.7.1 Direction des affaires publiques, Agence canadienne de développement international.
- 21.7.2 Division des communications, Centre de recherches pour le développement international.
- 21.7.3 Division des affaires publiques, Service universitaire canadien outre-mer (SUCCO).
- 21.7.4 Service administratif canadien outre-mer (SACCO).
- 21.8 - 21.8.5 Division des affaires parlementaires, ministère de la Défense nationale.
- 21.9 Direction de la planification et des affaires publiques, Protection civile Canada.